

Motion

LES DANGERS DE LA CONCENTRATION TERRITORIALE DES MOYENS DE RECHERCHE

Au terme du travail d'évaluation mené au cours de sa mandature (2012-2016), la section 39 confirme le dynamisme, sur des sites répartis sur l'ensemble du territoire, d'unités performantes, de taille variable, dont les collectifs produisent des recherches de très haut niveau.

La section 39 s'oppose à la mise en œuvre d'une politique de concentration des moyens sur certains sites et/ou certaines unités, politique qui menace la richesse de cette configuration spécifique.

La section demande à ce que ce capital de recherche soit développé dans toute sa diversité thématique et géographique.

Denis ECKERT
Président de la section 39

Motion adoptée le 10 juin 2016
votants : 18 oui, 0 non, 0 abstention

Destinataires :

- Alain Fuchs, Président du CNRS
- Anne Peyroche, Directrice Générale Déléguée à la Science
- Jean-Noël Verpeaux, directeur de la Direction d'appui à la structuration territoriale de la recherche
- M. Patrice Bourdelais, Directeur de l'INSHS
- Mme Stéphanie Thiébault, Directrice de l'INEE
- M. Pascal Marty, DAS en charge de la section 39 (InSHS)
- Mme Marie-Françoise Andée, DAS en charge de la section 39 (INEE)
- Mme Cécile Michel, Présidente du CSI de l'InSHS
- M., Président du CSI de l'InEE
- M. Philippe Büttgen, Président de la CPCN
- M. Matias Velazquez, coordinateur des secrétaires scientifiques de sections et CID du Comité National.

